Les pélérinages ont de tout temps été une dévotion accréditée dans l'Eglise. En effet il est dans les desseins de Dieu de privilégier certains lieux, d'attacher des grâces à certains objets; et l'église catholique, interprète infaillible de la volonté divine, a constamment autorisé les pratiques qui y avaient rapport, en sanctifiant les lieux choisis pour des oratoires, en bénissant les instrumens appropriés à la dévotion des fidèles. On sent effectivement que le cœur de l'homme a besoin de toutes ces choses pour se rappeler à Dieu, pour s'aider dans ses pieuses émotions. Or parmi tous les objets de la piété, les pélérinages tiennent un des premiers rangs; l'homme voyageur ici-bas comprend mieux son exil sur cette terre de passage, lorsqu'il voyage vers un lieu consacré par quelque monument de la religion; il comprend mieux combien il doit se détacher des choses périssables de ce monde, quand il se recueille dans un sanctuaire placé loin

di da po

m les tro

m tai

co les pro qu

tru le Mo lui

tou ma pé

ab cic

il r